



LE NIVOT

CIRCULAIRE DE RENTREE

Enseignement supérieur

2020 / 2021

Plan du site

- Accueil
Administration
- Restaurant
- Hébergement
- Pôle BTS
- Salle de spectacles
Salles de cours
- Salle de sport
- Atelier laitier
- Atelier mécanique
- Château et parc
paysager
- Atelier porcin
- Atelier ovin



Référents et numéros utiles

Directeur : **Cédric TROADEC** - 07 87 98 37 11 - ctroadec@lenivot.net

Directeur-Adjoint : **Lionel BALCON** - 02 98 81 14 19 - lbalcon@lenivot.net

Coordinatrice de vie scolaire : **Morgane SIMON** - 02 98 81 11 63 – msimon@lenivot.net

Coordinateur BTS Productions Animales : **Olivier JESTIN** – ojestin@lenivot.net

Coordinatrice BTS Gestion Forestière : **Françoise PIGNEY** - fpigney@lenivot.net

Secrétariat - Accueil : **Patricia CAMPION** - 02 98 81 10 04 - loperec@cneap.fr
pcampion@lenivot.net

Gestion : **Marie-Paule GONZALEZ** - mgonzalez@lenivot.net - 02 98 81 11 73

Comptabilité : **Johan LOSSY** - jlossy@lenivot.net - 02 98 81 10 29

Site internet : www.lenivot.com - Page Facebook : Ecole Le Nivot 29 Lopérec

B.T.S.

INFORMATIONS SUR LES FORMALITES ADMINISTRATIVES DE RENTREE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

La formation que vous avez choisie comporte un certain nombre d'applications pratiques (T.P, stages, etc...) présentant des risques d'accidents régis par la législation du travail. La couverture s'étend également aux accidents pouvant survenir sur le trajet domicile-école (aller et retour), sous réserve que vous empruntiez l'itinéraire le plus direct, à des heures correspondant au début et à la fin des activités pédagogiques. Les accidents de trajet s'appliquent également aux déplacements concernant la réalisation du stage.

En tant qu'étudiant de l'enseignement professionnel, l'étudiant sera assuré pour les accidents du travail (temps scolaire – stage – trajet) auprès de la MSA du Finistère. Cette assurance OBLIGATOIRE (décret n° 76.991 du 02.11.76) couvre les dommages corporels. D'autre part GROUPAMA couvre les dommages aux biens du maître de stage y compris les dommages aux véhicules auto-moteur, moyennant une franchise.

Votre assurance responsabilité civile reste indispensable.

INTERNAT

L'internat est réservé en priorité aux étudiants de 1^{ère} année et aux élèves au pair, et dans la limite des places disponibles pour les 2^{ème} année.

Une liste d'hébergements extérieurs est disponible au secrétariat.

Pour les étudiants internes, il faudra apporter :

- literie : chacun apportera draps, couverture, oreiller et couvre lit (ou couette), ainsi qu'une alèse imperméabilisée (90 x 190 cm)

L'usage de l'internat implique le respect **du règlement intérieur** en vigueur et la bonne tenue des chambres (un contrôle sera effectué régulièrement), notamment l'absence d'alcool et les nuisances sonores.

Un non-respect du règlement intérieur peut entraîner un renvoi immédiat de l'internat.

Une caution de 150 € sera notifiée sur la facture annuelle et restituée au départ de l'étudiant(e) de l'internat après un état des lieux et la restitution des clés.

Toute dégradation fera l'objet d'une évaluation estimative et retirée du montant de la caution (cf montant page suivante).

La chambre est mise à votre disposition au lundi au vendredi.

COUTS DE SCOLARITE BTS 2020/2021

TOTAL ANNUEL					
CLASSES	Contribution	DEMI PENSION	PENSION	TOTAL DEMI PENSION*	TOTAL PENSION*
BTS PA et GF	1 080	753	2 800	1 833	3 880

Les impressions et copies au CDI au-delà de 10 € seront facturées à l'unité 0,10 €/noir et 0,25 €/couleur

A ces tarifs il faut ajouter le voyage d'études (entre 250 et 350 €)

** En cas d'allergies, notamment alimentaires, merci de prévenir le coordinateur et la vie scolaire*

TARIFS TRANSPORT SCOLAIRE		PACK PHOTOS	
Lignes Gourin - Morlaix (lignes privées)		COTISATION FOYER	
	ANNUEL		15 €
11 à 25 km	486		5 €
26 à 50 km	513		
51 à 75 km	562		
TARIF ACTIVITE EQUITATION		TARIF ACTIVITE VTT	
	ANNUEL		ANNUEL
PARCOURS (2h)	361	1 séance par semaine	209

L'engagement de ces options est annuel.

En cas d'abandon, aucune somme ne sera rétrocédée sauf cas de fore majeure.

TRANSPORT SCOLAIRE

Premier circuit de car : le vendredi 4 septembre 2020

(Départ du Nivot 13h20 après le déjeuner)

Tous les élèves déjeuneront le vendredi midi avant de quitter l'établissement

Transport hebdomadaire (4 lignes) :

1. Le Nivot - **Quimper** (inscription à faire auprès de la CAT par tél au : **02 98 90 68 40** ou sur le site internet www.via0029.fr)
Correspondance possible **Châteaulin - Crozon** (inscription à faire auprès de la CAT par tél au : **02 98 90 68 40** ou sur le site internet www.via0029.fr)
2. Le Nivot - **Brest** (inscription à faire auprès de la CAT par tél au : **02 98 90 68 40** ou sur le site internet www.via0029.fr)
3. Le Nivot - **Chateauneuf - Scaër - Gourin**
4. Le Nivot - **Landivisiau - Morlaix**

} Inscription à confirmer auprès de la vie scolaire à la rentrée, **voir tarifs ci-dessus** (les points de chargement seront définis suivant la provenance des élèves)

FACTURATION ET MODALITES DE PAIEMENT

a) Détails de la facturation

Une facture annuelle sera établie en début d'année. Celle-ci sera ajustée ensuite en fonction des services et prestations par des factures complémentaires ou avoirs tout au long de l'année.

Les factures vous seront envoyées via EcoleDirecte.

b) Règlement

Il peut se faire par prélèvement ou par chèque.

* **Par prélèvement mensuel** : le prélèvement est proposé sur 10 mois (du 05/10 au 05/07)

* **Par chèque** : en début de chaque mois ou trimestre
Les chèques sont libellés à l'ordre de : l'Ecole du Nivot.

Une réduction de 10 % est accordée sur la pension pour le 2ème et le 3ème enfant d'une même famille fréquentant le lycée.

Dans le cas de difficultés financières, même passagères, le Directeur et la Gestionnaire sont à votre disposition pour étudier votre situation.

Pour toutes modifications (montant, domiciliation bancaire...) veuillez contacter M. Johan LOSSY, comptable, au 02 98 81 10 29, avant le 20 du mois précédant le prélèvement.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

A l'école du Nivot, le sport fait partie du programme scolaire et est évalué. Concernant les modules de formation E.P.S. (sport), différentes activités sportives sont proposées aux étudiants sur le site (sport co, équitation, VTT, randonnée, trail...).

BOURSES

Les étudiants doivent constituer leur dossier de bourse sur le site du CROUS **et nous faire parvenir leur notification pour la rentrée pour permettre la mise en paiement.**

DEGRADATION

Toute dégradation de matériel, de locaux,... sera sanctionnée et facturée aux personnes responsables des faits

En cas de dégradation, on se référera aux conditions suivantes :

Pelle	5 € /unité
Balai	5 € /unité
Poubelle	5 € /unité
Plaque acoustique de plafond	10 € /unité
Coût main d'œuvre pour la réparation des dégradations	25 € /heure
Coût main d'œuvre pour remise en état de la chambre	25 € /heure
Perte des clés	50 € /unité
Départ de fin d'année sans avoir fait l'état des lieux (en sus du ménage)	30 €
Bris volontaire de vitre	50 € /unité
Les autres dégradations seront facturées au coût réel majoré de 15%	

REGLEMENT INTERIEUR

L'étudiant et sa famille s'engagent à adhérer au projet éducatif de l'école du Nivot, à respecter le règlement intérieur et la charte informatique (documents consultables sur le site Internet).

✚ Consultation du dossier scolaire étudiant via internet

Il vous sera possible de consulter les notes et absences de vos enfants via le site EcoleDirecte. Les codes d'accès vous seront communiqués courant septembre.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Document consultable sur le site Internet

TROUSSEAU ET FOURNITURE

BTS PA et GF

⇒ une tenue de sports pour l'Education Physique et Sportive (dès le jour de la rentrée)

BTS PA

⇒ pour les travaux pratiques et les applications dirigées sur l'exploitation : une paire de bottes de sécurité ou des chaussures de sécurité sont indispensables ; une tenue imperméable est recommandée pour les jours de pluie

⇒ une planchette support A4 pour la prise de notes sur le terrain

⇒ les étudiants BTS auront une blouse de coton blanc pour les travaux en laboratoire

⇒ une calculatrice scientifique lycée

BTS GF

⇒ une tenue de sécurité est obligatoire pour les BTS GF pour les TP en « Forêt » et pour les stages ; l'établissement organisera un achat groupé (pour une meilleure homogénéité des tenues, le coût sera refacturé aux familles)

⇒ une paire de bottes de sécurité

⇒ une tenue imperméable est recommandée pour les jours de pluie

⇒ une boussole d'orientation

⇒ une planchette support A4 pour la prise de notes sur le terrain

⇒ une Flore Forestière – Tome 1 – Plaine et Colline – Collection IDF (69 €)

⇒ une calculatrice scientifique lycée

Nous vous demandons de marquer toutes les pièces de vêtement et les bottes à votre nom.

PARTICIPATION des PARENTS et des ETUDIANTS

Rencontre « parents - professeurs »

Dans le courant de l'année, les professeurs sont disponibles pour rencontrer individuellement les parents pour faire le point lorsque cela semble nécessaire (notes, travail, comportement).

HANDICAP

Pour tout sujet concernant le handicap, nous vous communiquons ci-dessous les coordonnées de l'enseignant référent en lien avec la MDPH :

Didier Jouberton

Collège St Sébastien
4 rue Hervé de Guébriant
29419 Landerneau Cedex
Tél : 06 72 66 98 96

didier.jouberton@enseignement-catholique.bzh

**Les dossiers d'aménagement vous seront délivrés à la rentrée
par les professeurs titulaires.**

INFORMATION COVID-19

Au regard de l'épidémie de Coronavirus (Covid-19), différents aménagements ont été mis en place au sein de l'internat, des classes et des espaces de restauration pour permettre l'accueil de tous les jeunes. Ceux-ci, dès la première semaine, seront formés aux gestes barrières et aux bonnes pratiques d'hygiène à prendre en compte au sein de l'école du Nivot.

NOUVEAUTE SELF

Chaque étudiant(e) disposera d'un badge à code barre pour accéder au self. En cas de perte, le renouvellement du badge sera facturé 5 €.

CALENDRIER DES STAGES 2020-2021

Sous réserve d'éventuelles modifications

BTS PA1	<ul style="list-style-type: none">• 2 semaines entre le 19 octobre et le 6 novembre 2020• 4 semaines du 8 février au 5 mars 2021• 4 semaines entre le 31 mai et le 2 juillet 2021 <p>Stage étranger : Stage à l'étranger 4 semaines entre le 5 juillet et le 31 août 2021</p>
BTS GF1	<ul style="list-style-type: none">• 4 semaines du 8 février au 5 mars 2021• 8 semaines entre le 31 mai et le 31 août 2021 <p>Stage étranger : Stage à l'étranger 4 semaines entre le 31 mai et le 31 août 2021</p>
BTS PA2	Pas de stage en 2 ^{ème} année
BTS GF2	Possibilité de compléter le stage principal sur la période du 12 octobre au 6 novembre 2020

CALENDRIER SCOLAIRE CAMPUS 2020-2021

<u>Toussaint</u> Vendredi 16 octobre 2020 à 13h20 Au lundi 2 novembre 2020 au matin	<u>Noël</u> Vendredi 18 décembre 2020 à 13h20 au lundi 4 janvier 2021 au matin
<u>Hiver</u> Vendredi 19 février 2021 à 13h20 au lundi 8 mars 2021 au matin	<u>Pâques</u> Vendredi 23 avril 2021 à 13h20 au lundi 10 mai 2021 au matin

<u>Jours fériés</u> Mercredi 11 novembre * Jeudi de l'Ascension (13 mai 2021) Lundi de Pentecôte (24 mai 2021)
--

PORTES OUVERTES	Dates fixées dans le courant du 1 ^{er} trimestre
FETE de l'ECOLE	Le jeudi 13 mai 2021 – Ascension